

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

Portant intégration et nomination de
Monsieur IKEMO (Théodore) dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vices Administratifs et Financiers
SAF - (Administration Générale).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7-12-84 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23-8-84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3-6-62 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/426 du 29-12-62 fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n° 62/130/FP du 9-5-62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5-7-62 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5-7-62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du
3-6-62, portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5-7-62, relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26-3-63, fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en
ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24-2-67, réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglemen-
taires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31-12-74, abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5-7-62,
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 84/856 du 8-6-84, portant nomination
du Premier Ministre ;
(/u le décret n° 85/1423 du 7-12-85, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/1434 du 17-12-85, portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/260 du 5-3-85, déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avance-
ments et révisions des situations administratives des Agents
de l'Etat ;
(/u le décret n° 74/229 du 10-6-74, portant attribution
de certains avantages aux Economistes Statisticiens et les
Diplômés des Grandes Ecoles et Instituts d'Enseignement Supé-
rieur de Commerce ;
(/u le dossier de candidature constitué par l'intéres-
sé ;

D É C R E T E :

.../...

AE

~~ARTICLE 1ER.~~ ⁸ En application des dispositions du décret n° 62/426 du 29-12-62 ~~susvisé~~, Monsieur IKEMO (Théodore), né le 11 Janvier 1956 à Oyoudé (Makoua), titulaire du Doctorat de 3ème Cycle "Monnaie, Banque, Finance, obtenu à l'Université de Droit d'Economie et des Sciences d'Aix - Marseille (FRANCE), est intégré dans les cadres de la catégorie hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale), et nommé au grade d'Administrateur des SAF de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

~~ARTICLE 2.~~ Conformément aux dispositions du décret n° 74/229 du 10-6-74, ⁽⁶⁻⁷⁴⁾ suscité, l'intéressé est classé Administrateur des SAF de 4° échelon Stagiaire, indice 1110.

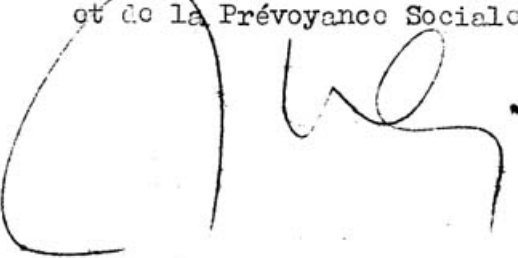
~~ARTICLE 3.~~ Monsieur IKEMO (Théodore), est mis à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

~~ARTICLE 4.~~ Le présent décret, qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera ~~inséré~~ publié au JO ~~et communiqué partout où besoin sera.~~

BRAZZAVILLE, le 25 MARS 1986

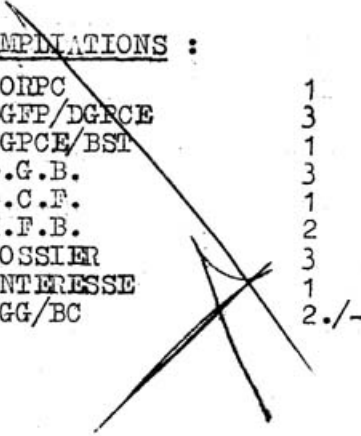
Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-


Ange Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS :



JOHPC	1
DGFP/DGRCE	3
DGPCE/BST	1
D.G.B.	3
D.C.F.	1
M.F.B.	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGG/BC	2./-